

Le bois suisse revient en force

Pour la quatrième année consécutive, l'utilisation du bois suisse est en hausse. Mieux: avec 5,7 millions de m³, la récolte 2006, derniers chiffres connus, dépasse de près de 13% la moyenne des vingt dernières années. Cerise sur la gâteau: le prix du m³ qui avait été pratiquement divisé par deux dans la foulée de l'ouragan Lothar, a retrouvé son niveau initial, près de 100 francs le m³ en moyenne.

La bonne nouvelle, confirmée par l'Office fédéral de l'environnement, peu avant l'été, c'est que le mouvement engagé continue. Pour les communes qui disposent de forêts – on sait qu'elles représentent la majorité – ces bonnes nouvelles méritent naturellement l'attention.

Plus proche des réalités dans la mesure où il dirige «La Forestière», coopérative qui représente les propriétaires forestiers de Vaud, Valais et Genève, Pierre Lancoud s'attendait à un léger recul des volumes en 2008¹. L'avis prend d'autant plus de poids venant du premier commerçant de bois en Suisse avec 270 000 m³ l'an dernier, dont 20% sont exportés en France et en Italie. Pour lui les inévitables variations saisonnières n'entament pas le potentiel de la forêt suisse. Ce propos rejoint celui du porte-parole de l'Office fédéral de l'environnement qui souligne dans un document officiel: «Les utilisateurs de la forêt n'ont pas manqué de noter l'augmentation des coupes de bois et certains s'inquiètent du tort qui pourrait être causé aux forêts. Qu'ils soient rassurés: la législation forestière suisse garantit des normes écologiques élevées en matière de gestion des forêts. Toute coupe rase est interdite et toute coupe de bois est soumise à autorisation du service forestier.»

Les feuillus progressent face aux résineux

Pierre Lancoud ne dit pas autre chose quand il indique que nous sommes très loin d'avoir épuisé nos ressources avec une consommation annuelle par habitant de un mètre cube, là où les Autrichiens en prennent deux et les Finlandais trois. Ce que nous dit encore ce spécialiste conforte les données présentées par les offices fédéraux. Pour tous les acteurs du secteur, l'une des premières tâches consiste à fédérer la multitude des propriétaires fonciers – près d'un quart de million – et à les amener à exploiter leur bien. «Mais c'est dur d'avoir du répondant», confie-t-il¹, «seule une poursuite de la hausse des prix pourrait avoir un effet positif et encourager certains à franchir le pas.»

Le poids de ces contraintes inhérentes à la dimension moyenne d'une parcelle de 1,3 hectare reste lourd mais il n'empêche pas un évident décollage du secteur. Augmentation sensible dans tous les produits nous indiquent les chiffres des offices fédéraux en charge du secteur (environnement et statistiques).

Premier constat significatif: les feuillus progressent face aux résineux. Sans doute ces derniers dominent encore dans les quantités récoltées – 4,2 millions m³ en regard de 1,5 million pour les feuillus – mais les rapports évoluent progressivement avec une progression sensible des feuillus dans la dernière récolte: +28%.

Il existe d'autres informations intéressantes

Non seulement la part des grumes augmente (+6%), ce qui permet aux scieries de débiter en une année 3,63 millions de m³, mais aussi le bois d'industrie, celui que l'on retrouve dans le papier comme dans les panneaux augmente de 8,6% pour atteindre 0,63 million de m³. Et encore le bois combustible augmente de 13,3% à 1,42 million de m³. L'événement, c'est à la fois la progression des volumes et les changements que ce mouvement implique. En clair, la demande toujours plus forte de bois combustible qui représente aujourd'hui 25% des bois abattus.

De cette forte rasade de chiffres on ressortira encore une information; la progression des deux forêts, la publique et la privée.



Avec 5,7 millions de m³, la récolte 2006 du bois suisse dépasse de près de 13% la moyenne des 20 dernières années.

Plus 9% d'abattage dans la forêt privée pour atteindre une récolte de 2,13 millions de m³, plus 7% dans la forêt publique avec une prise totale de 3,56 millions de m³.

Ces progressions bienvenues témoignent d'une bonne santé du secteur, qui évolue lentement mais sûrement. La concentration des scieries et leur adaptation face à la concurrence internationale – principalement allemande et autrichienne – constitue un élément positif. D'autres aspects comme la logistique ou la mise en place de mesures favorables à l'énergie-bois indiquent une attention soutenue de l'autorité. Ce qui pourrait compléter ce tableau c'est l'augmentation significative du prix du mètre cube de bois abattu. A regarder de près tous les chiffres que l'on vient de vous présenter c'est plus que souhaitable.

Robert Curtat

¹ «Le Temps», 5 juin 2008

Bois-pétrole: une différence qui paye

Le cheminement a été long, incertain. Tant que le pétrole se tenait dans la zone de quelques dizaines de dollars le baril, il avait partie gagnée. Ce qui a changé, tout le monde le sait, c'est la hausse vertigineuse de ce carburant et les conséquences que l'on peut en redouter pour notre vie quotidienne. Aujourd'hui, des analyses récentes du secteur nous le démontrent, l'énergie bois coûte 50% de moins que le mazout. Un mazout qui va se maintenir à un niveau élevé, voire augmenter encore. Ce que l'on ne peut redouter de la part de l'énergie-bois dont le prix reste maîtrisé dans un circuit économique court, qui va de la forêt à l'usine de transformation du bois sous sa forme combustible (granulés, plaquettes, etc.). La comparaison entre les deux produits a été établie à partir de la notion de facture globale. Cette mesure intègre tous les paramètres des installations comparée à savoir:

1. l'une destinée à brûler du mazout.
2. l'autre, initialement plus chère, qui va brûler du bois.

L'analyse va un peu plus loin puisqu'elle intègre

3. une installation de chauffage au gaz.
4. un appareil de chauffage à granulés de bois complété par des capteurs solaires.

En logique les spécialistes ont imaginé les coûts de chauffage comparés pour une maison unifamiliale offrant 200 m² de surface à chauffer avec 2500 litres de

mazout/an et une maison à 10 logements couvrant 1200 m² de surface à chauffer. Cette unité a besoin de 9100 litres de mazout/an. La comparaison porte sur le prix de l'énergie en juin 2008, donc y compris la taxe sur le CO₂.

La proportion de 50% inférieure est plus visible dans la maison à 10 logements que dans la villa, mais dans tous les cas le gain est assez net pour que, lors du changement de chaudières, le combustible bois l'emporte.

Un élément de plus

Cette configuration enfin heureuse pour l'avenir de la forêt suisse, source inépuisable d'énergie renouvelable, est confortée par une série de mesures qui visent à la protection de l'air. Depuis juillet 2007 une nouvelle ordonnance de protection de l'air (OPair) pose des valeurs limites aux installations



Celui qui chauffe au bois, aide la forêt. (Photos: Energie-bois Suisse)

de chauffage au bois émettant des particules fines. Pour les défenseurs de l'énergie bois, cette mesure est particulièrement bienvenue car elle met un peu d'ordre dans le domaine des chauffages à petite puissance. L'introduction d'une déclaration de conformité indiquant les valeurs limites pour les petits chauffages au bois constitue une meilleure garantie pour ce type de matériel. Ce document a pris son effet dès le 1^{er} août 2008 et devrait permettre, avec le soutien des cantons et des communes, de supprimer rapidement les «moutons noirs» du secteur.

Pour les grandes installations, régulièrement contrôlées, la nouvelle OPair fixe des émissions de poussières fines plus

strictes, partant, exige de nouveaux filtres. Le législateur rend ces supports techniques obligatoires dès cette année, respectivement 2012 en relation avec la taille de l'installation.

De l'avis du législateur, ces mesures visent à «doubler l'utilisation du bois-énergie neutre en CO₂ tout en divisant par deux la quantité d'émission de poussières fines».

Un objectif favorisé, au plan économique, par la mise en valeur de la forêt suisse ainsi que le souligne l'Office fédéral de l'environnement.

Robert Curtat

	1	2	3	4
Maison unifamiliale	5 954 fr.	4 300 fr.	4 800 fr.	5 000 fr.
Maison à 10 logements	17 420 fr.	12 110 fr.	12 660 fr.	13 260 fr.

Facture détaillée en quatre postes.